

SPONSORED BY



**Federal Ministry
of Education
and Research**



WASCAL II – Appel à proposition de recherche (WRAP 2.0)

Bonn, Allemagne

Accra, Ghana

Février 2019

Annnonce

Annnonce de la réglementation régissant le financement d'appui à la recherche du "Centre ouest africain de recherche et des services scientifiques sur le changement climatique et l'utilisation adaptée des terres (WASCAL)" dans le cadre du programme-cadre "Recherche pour le développement durable" (FONA³) du BMBF.

Date: 4 février 2019

1. Objet du financement, base juridique

1.1 But du financement

Comme le soulignent les rapports du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), étayés par les précédentes conférences des parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CdP de la CCNUCC) et l'accord conclu en signant l'Accord de Paris, il existe un consensus entre les gouvernements, les décideurs et des chercheurs que le changement climatique est une menace imminente pour les sociétés et l'environnement, qui demande des mesures d'atténuation et d'adaptation scientifiques bien avisées, des politiques et des Stratégies dans le monde entier. L'Afrique australe et occidentale a été identifiée comme les régions les plus vulnérables à la variabilité et au changement climatique. Pour faire face aux défis et aux menaces posées par la variabilité et les changements climatiques, les décideurs à tous les niveaux ont besoin d'informations et des connaissances scientifiquement valables pour élaborer des stratégies d'adaptation et d'atténuation et développer d'une manière durable l'environnement, les économies et les sociétés de l'Afrique australe.

Dans le cadre du programme-cadre "Recherche pour le développement durable" (FONA³), le Ministère Fédéral Allemand de l'Education et de la Recherche (BMBF) finance des activités de recherche permettant de développer le capital humain requis et des outils d'aide à la décision des mesures orientées et des solutions innovantes pour une société et une économie durables dans les principales régions qui devraient être sévèrement touchées par le changement climatique. L'Afrique de l'Ouest est l'une de ces principales régions. En outre, la stratégie africaine du BMBF de 2014 vise à coopérer avec des partenaires africains pour relever les défis mondiaux, établir des infrastructures scientifiques durables de haute qualité, renforcer la collaboration régionale et continentale, développer un potentiel innovant et de nouveaux marchés, et renforcer la visibilité de l'Allemagne en tant que principal partenaire de l'Afrique en éducation et recherche. Outre la stratégie du BMBF pour l'Afrique, le cadre de mise en œuvre de la présente mesure de financement comprend la stratégie du gouvernement fédéral pour l'internationalisation de la science et de la recherche de 2008, le plan d'action pour la coopération internationale du BMBF et les lignes directrices de 2014 du gouvernement fédéral pour l'Afrique.

L'instrument principal de FONA³ était de créer deux centres des services scientifiques régionaux axés sur les changements climatiques et l'amélioration de la gestion des terres en Afrique. En juillet 2010, après une phase préparatoire d'un an, BMBF, avec des partenaires de dix pays de l'Afrique de l'Ouest et de cinq pays de l'Afrique australe, a commencé à mettre en place un centre des services scientifiques régionaux (RSSC) en Afrique de l'Ouest (WASCAL) et un autre en Afrique australe (SASSCAL). WASCAL (Le Centre Ouest Africain de Recherche et des Services Scientifiques sur le Changement Climatique et l'Utilisation Adaptée des terres, une initiative conjointe du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, du Mali, du Niger, du Nigéria, du Sénégal, du Togo et du Cap Vert, a démarré ses activités en 2010 et aspire à devenir une institution pertinente régionale et internationale reconnue, permettant à la région des informations et des connaissances scientifiquement valables sur le changement climatique et la gestion adaptée des terres.

WASCAL a soutenu un programme d'études supérieures avec 10 écoles supérieures dans les pays partenaires (d'une valeur de 14,2 millions d'euros sur cinq ans jusqu'à la fin de 2018). Ces écoles supérieures financées par BMBF sont organisées dans la région de WASCAL et se concentrent sur la création d'écoles supérieures pour la formation et l'éducation d'experts et fournissent des informations et des services qui permettent de mieux comprendre et d'évaluer l'impact du changement climatique et de la gestion des terres dans cinq domaines thématiques: climat, eau, agriculture, la forêt et biodiversité.

WASCAL a pour objectif de devenir un centre des services climatiques et environnementaux (CESC) reconnu en Afrique de l'Ouest, fondé sur la science, afin de réduire la vulnérabilité et améliorer les moyens de subsistance des générations actuelles et futures dans les conditions de changement climatique et de variabilité prévues dans la sous-région.

Par conséquent, le plan d'action de recherche de WASCAL 2019-2022 (WRAP 2.0) est une feuille de route permettant à CESC de fournir, d'ici 2022, les principaux services climatiques et environnementaux, axés sur la demande, à l'intention des principaux décideurs et autres parties prenantes, y compris les petits exploitants. Les objectifs de travail pour 2019-2022 sont donc les suivants: (i) formuler et mener une recherche axée sur la demande pour obtenir des résultats concrets axés sur le développement, en accord avec les priorités des États membres de WASCAL, et établir WASCAL en tant que CESC de première ligne en Afrique de l'Ouest; (ii) générer des connaissances et des informations fiables et fondées sur des preuves, et concevoir des outils, y compris des applications logicielles, pour faciliter la prise de décision; et (iii) fournir des informations et un appui à l'élaboration des stratégies et des pratiques de gestion des risques liés au climat et à l'environnement afin de créer des paysages socio-écologiques résilients et parvenir à une production agricole durable et à la sécurité alimentaire.

Le nouveau plan de recherche 2019-2022 de (WRAP 2.0) a été élaboré selon une approche en trois étapes, consistant, dans un premier temps, aux consultations avec les parties prenantes nationales et sous régionales de quatorze des quinze pays de la CEDEAO, axées sur le cadre de recherche de WASCAL dans le domaine des sciences du climat, les flux biophysiques et socio-économiques. Ces consultations ont ensuite abouti à l'identification des principales priorités de recherche régionales qui constituent l'ossature du nouveau programme de recherche.

Les thèmes de recherche prioritaires (ERP) conçus et la structure de ces programmes reflètent les objectifs stratégiques de WASCAL pour les quatre prochaines années. Les PRT sont composés comme suit:

- Thème de recherche prioritaire 1. Lien - utilisation des terres et couverture végétale / dégradation des sols / changement climatique
- Thème de recherche prioritaire 2. Risques et vulnérabilité aux extrêmes climatiques
- Thème de recherche prioritaire 3. Migration rurale-urbaine et transfrontalière en Afrique de l'Ouest
- Thème de recherche prioritaire 4. Lien Agriculture Durable / Paysage intelligent face au climat.

WASCAL cadre sa stratégie de recherche sur:

- partenariat avec les principales organisations nationales et les parties prenantes pour concevoir des pratiques d'utilisation des terres adaptées pour faire face au changement et à la variabilité climatiques (CC & CV), en créant des paysages socio-écologiques résilients capables de fournir des services écosystémiques en plus de la production agricole durable
- la mise en place des services climatiques et environnementaux qui aideront les décideurs à prendre des décisions mieux informées pour favoriser l'émergence d'une nouvelle génération des petits exploitants résilients.

Par conséquent, le présent appel à propositions vise à renforcer et à consolider les niches de recherche de WASCAL en renforçant et consolidant les partenariats existants avec la communauté de recherche

allemande tout en renforçant les collaborations gagnant-gagnant avec les systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles en Afrique de l'Ouest (NARES) et les universités qui mènera à des services axés sur la demande qui intègrent les questions de CC & CV et liées à l'environnement naturel.

Les objectifs ultimes sont:

- réduire les risques liés au climat,
- améliorer la productivité agricole durable,
- bâtir des systèmes socio-écologiques résilients,
- améliorer l'émergence des moyens de subsistance améliorés des petits exploitants.

En outre, étant donné que la fourniture des (CESC) basés sur la science est l'objectif principal du WRAP 2.0, les propositions soumises dans le cadre du présent appel doivent démontrer leur capacité à générer des résultats ou des impacts qui soutiennent la fourniture des services climatiques et environnementaux dictés par la demande.

Le but principal de cet appel est de soutenir une recherche de haute qualité, fondée sur des preuves et orientée vers l'impact, pour le développement et la prestation des services dans le contexte de CC & CV en Afrique de l'Ouest.

Avec ce nouvel appel pour la phase de recherche suivante (2019-2022), BMBF continue de financer des recherches en Afrique de l'Ouest, s'appuyant sur les résultats obtenus au cours de la première phase et en se référant aux besoins des parties prenantes et des décideurs.

1.1 Base Juridique

BMBF accordera des subventions conformément aux règles de financement suivantes: articles 23 et 44 du Code du budget fédéral (BHO) et règlements administratifs adoptés en vertu de celui-ci, ainsi que les règlements du BMBF régissant les demandes de subvention en fonction des dépenses (AZA) et / ou subventions basées sur les coûts (AZK). Il n'y a pas de droit légal à une subvention. L'autorité de financement prendra une décision après avoir dûment évalué les circonstances et dans les limites du budget disponible.

Les financements au titre de ces règlements répondent aux exigences du règlement (UE) n ° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne. (Règlement général d'exemption par catégorie - GBER; JO L 187 du 26.6.2014, p. 1). Le financement est donc compatible avec le marché intérieur au sens de l'article 107, paragraphe 3, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) et exempt de l'obligation d'informer en vertu de l'article 108, paragraphe 3, du TFUE. Conformément à l'article 1^{er}, paragraphe 4, points a) et b), du RGEC, les entreprises faisant l'objet d'un ordre de recouvrement en suspens à la suite d'une décision antérieure de la Commission déclarant une aide illégale et incompatible avec le marché intérieur ne sont pas éligibles au financement.

2. Objet du financement

2.1 Objectifs de l'appel à recherche

Seules les propositions relevant des activités prévues dans le cadre de recherche de base (PRT) de WRAP 2.0 seront étudiées. Les objectifs sous-jacents à chaque PRT sont résumés dans les sections suivantes, tandis que des informations détaillées figurent dans le document complet de WRAP 2.0 disponible ici.

1. PRT 1: Lien - utilisation des terres et couverture végétale / dégradation des sols / changement climatique

L'objectif de ce thème de recherche est de générer une base des données LULC à variation temporelle et à haute résolution en Afrique de l'Ouest (unités terrestres, types de plantes), ainsi que leurs paramètres thermiques et physiques, afin d'améliorer la représentation des conditions de surface et contribuer ensuite au développement d'un modèle de végétation dynamique sur mesure dans la région.

Les produits livrables suivants doivent être atteints pendant la durée du projet:

- Données à haute résolution sur l'utilisation des terres et couverture végétale / dégradation des sols actuelles. Extraction / dérivation des paramètres liés à la végétation tels que les types de plante, l'indice de la superficie foliaire, l'indice de la superficie de la tige, la résistance stomatique, etc.
- Mises à jour des projections des changements climatiques pour la région
- Végétation dynamique couplée - modèle climatique pour l'Afrique de l'Ouest
- Changements régionaux de la température et des précipitations par rapport au nouveau système 2030-2050 du projet d'inter comparaison du modèle couplé, phase 6, projection climatique régionale (CMIP6 RCP)
- Évaluation des changements dans les extrêmes (inondations, événements dus à la poussière, vagues de chaleur) en 2030-2050.

2. PRT 2: Risques et vulnérabilité aux extrêmes climatiques

L'objectif général de ce cadre de recherche est d'harmoniser et d'intégrer les informations sur les phénomènes climatiques extrêmes (en particulier les inondations), la vulnérabilité, les risques potentiels et les stratégies visant à atténuer leurs effets. Plus précisément, nous avons l'intention de développer des outils et des mesures permettant de comprendre, de quantifier et d'atténuer les risques d'inondation actuels et futurs associés aux précipitations intenses.

Les éléments suivants sous-tendent les résultats attendus de cette équipe :

- Un catalogue des précipitations extrêmes, des événements liés aux inondations, leurs impacts multi-échelles et les mesures d'atténuation appliquées
- Compilation d'une liste détaillée et une définition des principaux indicateurs des niveaux de risque d'inondation et des exemples de réussite de la gestion des risques
- Cartographies à haute résolution basées sur un modèle de la projection des précipitations extrêmes, des cartographies de la vulnérabilité des risques d'inondation et des niveaux de risque d'inondation à diverses échelles
- Rapport sur l'amélioration des stratégies de réduction des risques de catastrophe et des pratiques d'atténuation appropriées pour réduire les effets des inondations potentielles prévues
- Mise en place d'une plate-forme / d'un forum de dialogue permettant de fournir des informations actualisées en temps utile pour conseiller la prise de décision en matière de réduction des risques de catastrophe et de gestion des risques de catastrophe (DRR-DRM).

1. PRT 3: Migration rurale-urbaine et transfrontalière en Afrique de l'Ouest

L'objectif de cette recherche est de mieux comprendre l'exode rural sans précédent et non réglementé, en particulier vers les grandes agglomérations urbaines et au-delà des frontières nationales. Il étudiera plus particulièrement les liens entre la croissance démographique, la dégradation des sols, les possibilités de subsistance, le changement / variabilité climatique et la migration.

Les produits livrables prévus du PRT 3 sont les suivants:

- Evaluation qualitative et quantitative des mobilités rurales-urbaines et des tendances de l'urbanisation au sein des pays et les flux entre les pays dans la région;
- Intégration de l'urbanisation et de l'inter connectivité urbaine dans les cartographies de l'utilisation des terres et couverture végétale pour les scénarios du modèle du système terrestre en Afrique de l'Ouest (WESM);
- Rapport sur les mesures de gouvernance recommandées (nationales / régionales) pour gérer la mobilité rurale-urbaine de manière durable, y compris des analyses du capital social et sociétal des communautés impliquées dans les migrations;
- Les options de développement rural sont explorées et recommandées, en particulier la question des aspects du régime foncier et de la propriété, ainsi que leurs exigences en matière de gouvernance, avec et sans la prise en compte des impacts escomptés du changement climatique;
- Recommandations de financement pour la mise en œuvre du développement rural et de la mobilité réglementée.

4. PRT 4: Lien Agriculture Durable / Paysage intelligent face au climat.

L'objectif général de ce cadre de recherche est d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les moyens de subsistance à travers une intensification de l'agriculture durable, tout en contribuant aux efforts d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) les produits et / ou résultats escomptés à atteindre sont définis comme suit:

- Cartographies des émissions de GES des secteurs agricoles aux niveaux local et national
- Facteurs d'émission spécifiques à chaque pays nécessaires pour développer les Contributions Déterminées au Niveau National (CDNs) des pays d'Afrique de l'Ouest pour le secteur agricole.
- Cartographies (et évolution) à haute résolution des émissions de GES du secteur agricole pouvant être utilisées dans les projections climatiques avec des modèles régionaux.
- Cartographies à haute résolution du potentiel de séquestration du carbone dans les années à l'horizon 2030 et 2050.

Dans le cadre de ces PRT, WASCAL soutient et gère des recherches inter, multi et transdisciplinaires portant spécifiquement sur les facteurs environnementaux / biophysiques, socio-économiques et institutionnels / de gestion et sur les facteurs liés au changement climatique et à la gestion des sols.

Pour poser les fondations d'excellence du CESC basé sur la connaissance en Afrique de l'Ouest, WRAP 2.0 concentre son portefeuille de recherche 2019-2022 sur la collecte et la génération des données, des connaissances et d'informations pour renforcer en particulier la fourniture des services et atteindre ainsi crédibilité et visibilité. Par conséquent, et atteindre plus efficacement ses objectifs stratégiques, cette définition de priorités aidera WASCAL à obtenir le soutien institutionnel des organisations politiques et à attirer un soutien supplémentaire.

Les propositions du projet soumises sur la base de cet appel doivent clairement décrire la manière dont les travaux envisagés contribueront à soutenir la vision de WASCAL consistant à renforcer les capacités techniques, institutionnelles et humaines de la région, à générer et à utiliser des produits et des services de connaissances scientifiques pour la prise de décisions en matière de gestion adaptées des terres à travers un portefeuille de recherche novateur et ciblé, d'infrastructures scientifiques régionales, du développement du capital humain ainsi que la prestation et du courtage des services.

Pour atteindre cet objectif, les objectifs suivants du cadre de recherche de WASCAL ont été identifiés et serviront donc de base à cet appel à propositions de recherche:

1. Approche méthodologique

Dans la mesure du possible, les approches participatives et axées sur la demande doivent être utilisées de manière à cibler clairement les bénéficiaires (petits exploitants, services de vulgarisation, organisations de la société civile communautaire, décideurs sectoriels, décideurs politiques, etc.) à

une approche en profondeur. Il est nécessaire au départ de disposer de cette référence pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs énumérés.

2. Chemin d'impact

Toutes les demandes de financement de WRAP 2.0 doivent inclure une trajectoire d'impact détaillée ou une théorie du changement, qui doit être spécifique et contextualisée tout au long du cycle de vie du projet. Le chemin d'impact doit clairement montrer comment les résultats seront utilisés pour alimenter le développement de la fourniture des services climatiques et environnementaux.

3. Formation et renforcement des capacités

L'un des objectifs de WRAP 2.0 est de proposer une voie d'interaction claire entre les deux piliers de WASCAL, à savoir la recherche et les programmes de renforcement des capacités. Par conséquent, des informations sur la manière dont les Programmes d'Etudes supérieures (PES), le cas échéant, participeront aux activités du consortium, ainsi que le nombre prévu d'étudiants ou d'autres universités publiques à inscrire dans chaque consortium doivent être fournies. De même, les chiffres sur le renforcement des capacités des utilisateurs finaux et des autres parties prenantes devraient être spécifiés. L'inclusion des services climatiques à travers l'engagement communautaire (service communautaire visant à communiquer et à utiliser efficacement les informations et les outils développés dans le cadre de la recherche proposée) par les étudiants participant aux projets est souhaitable et pourrait constituer une condition essentielle pour l'attribution de subventions dans le cadre de cet appel.

4. Communication des résultats

WRAP 2.0 ayant également pour objectif d'accroître la visibilité de WASCAL en Afrique de l'Ouest et au-delà, une stratégie de communication pertinente et efficace devrait faire partie de sa mise en œuvre. À cet effet, tous les consortiums doivent fournir un plan de diffusion et de valorisation de la communication (exploitation des résultats de la recherche) pertinent des résultats de leur recherche qui recoupe toutes les parties prenantes et tous les bénéficiaires concernés. Les projets financés doivent consacrer des ressources appropriées aux activités de communication et de diffusion, y compris la participation aux activités organisées par WASCAL.

5. Plan de suivi et d'évaluation

Le succès d'un projet repose en grande partie sur son plan de suivi et d'évaluation (S & E) à partir duquel les résultats et les impacts sur le cycle de vie du projet et au-delà peuvent être dérivés. En conséquence, il est essentiel de souligner dans les propositions la manière dont cette composante essentielle sera prise en charge.

Le financement sera disponible pour la période allant de 2019 à 2023. Les projets de recherche devraient être planifiés pour une période de 36 mois.

3. Bénéficiaires du financement

Le financement est accordé à des institutions d'enseignement supérieur, des instituts de recherche non universitaires, des organisations gouvernementales et non gouvernementales ayant des besoins en matière de recherche et / ou de développement des capacités, des partenaires de recherche internationaux, des sociétés commerciales dont leur Siège se trouve dans les pays membres de WASCAL (Allemagne, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Togo et Cap Vert (précisément les petites et moyennes entreprises - PME), les collectivités territoriales et les associations et toutes autres institutions qui contribuent à la recherche et se conforment aux conditions préalables de financement.

Les institutions de recherche qui ont reçu un financement de base conjoint du Gouvernement Fédéral Allemand et des Etats Fédéraux d'Allemagne (Bundesländer) peuvent seulement obtenir un

financement supplémentaire à leur financement de base pour couvrir des dépenses supplémentaires liées au projet dans certaines conditions préalables.

4. Conditions préalables au financement

Chaque proposition du projet doit être soumise par un consortium composé de chercheurs d'au moins deux institutions éligibles ayant leur siège dans les pays partenaires de WASCAL et d'au moins une institution éligible ayant son siège en Allemagne. Le consortium, qui peut également être élargi aux entreprises locales solidaires, mènera conjointement des recherches dans les pays d'Afrique de l'Ouest.

En outre, les chercheurs de chaque consortium devraient au moins venir du Programme des Etudes Supérieures (PES) de WASCAL et des Systèmes Nationaux de Recherche et de Vulgarisation Agricoles (SNRVA) de l'Afrique de l'Ouest d'un des pays membre de WASCAL.

La collaboration en matière de recherche avec des partenaires des pays non membres de WASCAL est encouragée, mais chaque partenaire ne faisant pas partie des pays membres de WASCAL actuellement devrait fournir son propre financement. Les éléments suivants s'appliquent uniquement aux projets de collaboration avec des partenaires des projets allemands: les partenaires d'un projet de collaboration doivent réglementer leur coopération dans le cadre d'un accord de coopération écrit. Avant de prendre une décision de financement pour un projet de collaboration, les partenaires de la coopération doivent prouver qu'ils sont parvenus à un accord de base sur les critères énoncés par BMBF.

Des informations détaillées sur les conditions préalables de financement figurent dans la brochure d'information à l'intention des demandeurs / bénéficiaires de financement sur la coopération entre partenaires dans des projets collaboratifs. (Merkblatt für Antragsteller/Zuwendungsempfänger zur Zusammenarbeit der Partner von Verbundprojekten), BMBF leaflet No. 0110: [https://foerderportal.bund.de/easy/easy_index.php?auswahl=easy_formulare; Bereich BMBF under "Allgemeine Vordrucke und Vorlagen für Berichte"](https://foerderportal.bund.de/easy/easy_index.php?auswahl=easy_formulare; Bereich BMBF under \). Un événement conjoint de lancement et un séminaire sur le statut à mi-parcours sont prévus pour la mesure de financement. Les partenaires doivent être disposés à participer à ces événements. Les frais de voyage des partenaires allemands et africains doivent être inclus dans l'estimation des coûts.

5. Type de financement

Les fonds seront accordés sous la forme de subventions de projet non remboursables. Les subventions des sociétés commerciales seront calculées sur la base des coûts éligibles liés au projet, le pourcentage maximum des coûts du projet pouvant être couverts par les subventions publiques à 50%, en fonction de la pertinence du projet. La politique de BMBF exige une contribution propre appropriée d'au moins 50% des coûts éligibles.

Le calcul du taux de financement respectif doit prendre en compte le règlement général d'exemption par catégorie (RGEC). Le (RGEC) autorise divers paiements supplémentaires pour les PME, ce qui pourrait dans certains cas conduire à un taux de financement plus élevé. Dans ce contexte, le financement n'est fourni que pour les types d'aide définis à l'article 25 du RGEC. Les taux de financement et les seuils minimaux définis dans le RGEC ne peuvent être dépassés.

Les dépenses éligibles liées au projet (dans le cas des centres Helmholtz et de la Fraunhofer-Gesellschaft (ci-dessous) constituent la base de calcul des subventions accordées aux institutions de l'enseignement supérieur, aux instituts scientifiques et de recherche et aux instituts similaires, ainsi qu'aux collectivités territoriales et associations (FhG), coûts éligibles liés au projet), peuvent bénéficier d'une couverture jusqu'à 100% dans des cas individuels. Dans le cas des projets de recherche dans des institutions de l'enseignement supérieur, une subvention forfaitaire représentant 20% des dépenses totales sera octroyée en plus des dépenses éligibles.

En règle générale, chaque institution d'un pays membre de WASCAL qui est éligible au financement peut postuler à diverses activités de recherche mais recevoir un maximum de 500 000 € pour une période maximale de trois ans.

6. Autres termes et conditions

Conditions générales auxiliaires applicables aux subventions accordées pour des projets liés aux dépenses (Allgemeine Nebenbestimmungen für Zuwendungen zur Projektförderung (ANBest-P)) et des conditions générales spéciales pour les fonds fournis par BMBF pour la promotion des projets en fonction des dépenses (Besondere Nebenentten) (NABF 2017)) feront partie de la notification de l'octroi des subventions en fonction des dépenses des bénéficiaires basés en Allemagne. Les partenaires africains se verront attribuer des normes comparables par l'intermédiaire du siège de WASCAL à Accra, au Ghana.

Pour le fonctionnement des performances d'évaluation selon le numéro VV 11a, § 44, les bénéficiaires de subvention devront fournir toutes les données requises pour l'évaluation de la performance au BMBF ou à l'institution assignée (par exemple, WASCAL) en temps utile. Ces ensembles des données ne sont utilisés que dans le cadre de la recherche d'accompagnement et de l'évaluation de suivi potentielle. Bien qu'ils soient traités confidentiellement et publiés sous une forme anonyme; il ne permet pas de tirer des conclusions sur des personnes ou des organisations individuelles.

Si les résultats liés aux projets sont publiés dans des revues internationales par le bénéficiaire de la subvention, une contribution en accès libre doit être fournie au public. Cela pourrait être réalisé en publiant des revues en libre accès. Contribution scientifique aux synthèses politiques et / ou publications populaires à publier par WASCAL. Si un article est initialement publié dans un format d'accès non ouvert, il doit ensuite être fourni dans un format d'accès ouvert dans un délai suffisant (période d'embargo).

En cas d'embargo, la période ne devrait pas dépasser douze mois. La deuxième publication en libre accès de monographies scientifiques basées sur les résultats du projet est encouragée par BMBF et WASCAL

7. Soumission de la proposition et évaluation

7.1 Participation d'un organisme de gestion du projet, documents de candidature, autres documents et utilisation du système de candidature électronique

Le Conseil d'Administration de WASCAL et BMBF ont confié la coordination générale du financement au

Siège de WASCAL

CSIR Office Complex
Agostino Neto Road
Airport Residential Area
PMB CT 504
Cantonments-Accra, Ghana

La gestion du projet et la mise en œuvre de l'appel à proposition se feront par:

DLR Project Management Agency (DLR-PT)

Environment and Sustainability
Division Climate and Nature Protection, International Cooperation
Heinrich-Konen-Straße 1
53227 Bonn
Germany

Contacts: WASCAL

Director Science, Technology

Phone: +233 302500396
Fax: +233 302500
Email: info@wascal.org

DLR-PT

Senior Scientific Officer

Dr.-Ing. Olaf Pollmann, PhD in Environm. Sciences
Phone: +49 228 – 3821 - 1535
Fax: +49 228 - 3821 - 15 40
Email: olaf.pollmann@dlr.de

Administrative Officer

Christian Kraus
Phone: +49 228 – 3821 – 1528
Fax: +49 228 – 3821 – 1540
Email: christian.kraus@dlr.de

Toute modification sera annoncée sur le site Web de WASCAL et dans le Bundesanzeiger (Journal officiel fédéral), ainsi que sous une autre forme appropriée.

Les formulaires de candidature ainsi que les directives, les informations destinées aux candidats et les conditions générales relatives à l'octroi des subventions sont disponibles à l'adresse https://foerderportal.bund.de/easy/easy_index.php?auswahl=easy_formulare.

ou peuvent être obtenus directement auprès de l'organisation de gestion du projet.

7.2 Procédure en une phase

La procédure de candidature se déroule en une phase. La candidature doit être harmonisée par le coordinateur du projet.

Les candidats de tous les thèmes prioritaires doivent soumettre une version électronique du formulaire en ligne dûment complété à WASCAL via l'outil de candidature (https://foerderportal.bund.de/easy/easy_index.php?auswahl=easy_formulare); comprenant une proposition complète du projet en allemand et en anglais.

La date limite est fixée au 14 juin 2019 à 00h00.

Le coordinateur du projet partenaire doit remettre à l'agence de gestion du projet DLR un exemplaire original de la demande en ligne comportant une signature autorisée. Dans les 14 jours ouvrables suivant la date indiquée ci-dessus.

Toute candidature après la date limite indiquée ne pourra probablement pas être prise en compte.

En règle générale, les candidatures peuvent être soumises sous forme de combinaison de proposition soumise en ligne et des formulaires signés et imprimés ou par voie postale imprimée et signée uniquement. Les candidatures envoyées par courrier électronique ou par fax ne seront pas considérées.

Compte tenu de la procédure d'évaluation internationale, les descriptions des projets doivent être soumises en anglais. Elles ne doivent pas dépasser 12 pages A4 plus 2 pages supplémentaires par partenaire (Arial 11, interligne 1,5, marge de 2 cm).

Les contributions des différents partenaires de collaboration au projet global devraient être clairement identifiées dans la proposition. Les descriptions des projets devraient être explicites et permettre une évaluation immédiate sans nécessiter d'autres enquêtes. Elles doivent être structurées comme suit:

I. Page de couverture fournissant des informations sur les partenaires de coordination et de collaboration du groupe ainsi que l'identification du thème de recherche avec l'un des thèmes prioritaires ci-dessus.

II. Résumé explicite en anglais et en allemand (objectifs, priorités de recherche, traduction des résultats).

III. Description du projet:

1. Objectifs du projet (objectifs généraux, objectifs de travail scientifiques et / ou techniques).

2. Pertinence du projet par rapport aux objectifs politiques de financement et synergies potentielles avec le financement existant.

3. Etat de la science et de la technologie, y compris l'originalité de l'approche de la recherche approuvés

4. Travaux antérieurs des candidats et leur relation avec le portefeuille de recherche de WASCAL 1.0, les besoins régionaux en matière de recherche et de capacités et le contexte thématique.

5. Plan de travail (description détaillée du travail des partenaires, y compris toutes les questions scientifiques et techniques en rapport avec le projet ainsi que les solutions proposées).

6. Description des mesures de développement des capacités et allocation des ressources pour les échanges scientifiques au sein du groupe de recherche.

7. Gestion du projet et répartition du travail entre les partenaires (veuillez résumer dans un tableau ou un graphique à barres: synergies et dépendances, attribution des lots des travaux appropriés, coopération avec des tiers et l'institution de WASCAL).

8. Concepts d'utilisation des résultats et de gestion des données.

9. Plans financiers comprenant des dépenses / coûts estimés par partenaire et par élément individuel (personnel envisagé, équipement, frais de déplacement, investissements).

Les propositions du projet qui ne sont pas conformes à la structure ci-dessus ou qui sont autrement incomplètes seront rejetées.

Des CV et des listes des publications (jusqu'à cinq publications pertinentes et significatives), ainsi que les déclarations d'intention des parties prenantes / partenaires de participer / soutenir le projet peuvent être inclus. Toutes les autres pièces jointes ne peuvent pas être considérées.

Tous les documents doivent être explicites et permettre une évaluation sans autre information ou enquête. Dans le format prescrit, les demandeurs sont libres d'ajouter des informations supplémentaires qu'ils jugent importantes pour l'évaluation de la proposition du projet.

Aucune réclamation juridique ne résultera de la présentation d'une proposition. Les candidats n'ont également aucun droit sur le retour de leurs propositions de projet et de tout autre document qu'ils auraient pu soumettre au cours de cette phase de la procédure.

L'évaluation des propositions complètes du projet reçues sera organisée par WASCAL. Le processus de sélection portera sur la consultation et l'appariement des projets sélectionnés au sein d'un groupe d'experts. La sélection finale sera faite par le Conseil d'Administration de WASCAL sur la base de la liste du classement fournie par le groupe d'experts.

Les critères de sélection suivants seront appliqués lors de l'évaluation des propositions:

i) Idée du projet et adéquation des méthodes / contenus par rapport au public cible

Les propositions seront évaluées et classées selon les critères suivants, chacune d'elles étant pesée:

- pertinence par rapport à l'appel à proposition en mettant l'accent sur (i) la pertinence par rapport au thème; (ii) le niveau de synergies potentielles avec le PRT; (iii) complémentarité avec d'autres PRT
- Excellence scientifique et / ou technologique par rapport aux thèmes de l'appel à proposition, compte tenu: i) de la validité du concept et de la qualité des objectifs; ii) progresser au-delà de l'état de la technique; (iii) qualité et efficacité de la méthodologie et du plan du travail associé; et (iv) originalité et nouveauté des idées
- Qualité et efficacité de la mise en œuvre et de la gestion en ce qui concerne (i) la pertinence de la structure et des procédures de gestion; ii) qualité et expérience pertinente des participants individuels; (iii) qualité et valeur ajoutée du consortium (complémentarité, équilibre, etc.); (iv) pertinence de l'allocation et de la justification des ressources demandées (personnel, équipement, etc.); (v) identification des risques et plan d'atténuation
- L'impact potentiel à travers le développement, la diffusion et l'exploitation des résultats, y compris (i) l'impact potentiel au niveau ouest africain et / ou international; ii) importance sociétale et scientifique; (iii) la pertinence des mesures pour la diffusion et / ou l'exploitation des résultats du projet et la gestion de la propriété intellectuelle.

ii) Faisabilité, qualité et efficacité du plan du projet

Cet ensemble de critères d'évaluation comprend:

- Plan du projet efficace et ambitieux, mais réalisable dans les trois ans
- Ressources humaines et budget demandés appropriés (y compris le cofinancement)
- Le cas échéant: infrastructure nécessaire disponible au début du projet.

iii) Expérience du chercheur principal du projet et de l'équipe

Les antécédents du chercheur principal et de l'équipe seront évalués. Le responsable de la recherche et les membres de l'équipe doivent être expérimentés dans la recherche axée sur l'impact. Les rôles respectifs des membres de l'équipe du projet doivent être clairement définis. En outre, les candidats devront détailler la manière dont les tâches administratives et financières associées au projet seront effectuées, ainsi que l'organisation des décisions en matière de communication et de gestion.

i) Indicateurs d'impact des propositions

Ceux-ci sont décrits comme suit:

- Nombre des personnes à atteindre et impact potentiel sur le public cible (par exemple, un changement dans les connaissances et la compréhension, les compétences, les attitudes et les valeurs, le plaisir, le comportement)
- Visibilité du projet ou comment sensibiliser l'opinion sur le projet
- Durabilité prévue (au-delà de la période initiale de trois ans), y compris (i) vision à long terme et stratégie du projet, (ii) impact significatif et durable dans les pays de WASCAL concernés, (iii) stratégie financière pour soutenir l'autosuffisance à long terme
- Des partenariats avec des organisations et institutions (basées sur les pays éligibles) qui sont prêts pour la conception et la mise en œuvre communes, et qui collecteront et utiliseront les résultats du projet de recherche dans leurs domaines de compétence et leurs opérations.

v) Contribution des produits et résultats escomptés au développement des services climatiques et environnementaux

WRAP 2.0 a été conçu de manière à ce que les projets de recherche puissent fournir des solutions ou au moins des connaissances pour servir de base à la prise de décision ou à la configuration des produits. Celles-ci alimentent le département de CES, qui déploiera ses activités en parallèle pour produire des "fruits murs" de CES. Les candidats potentiels doivent démontrer la pertinence de leurs propositions pour générer des services climatiques et environnementaux fondés sur des preuves et sur la demande.

Les projets appropriés seront sélectionnés pour financement sur la base des critères d'évaluation ci-dessus. La direction du projet informera par écrit le coordinateur du projet du résultat de la sélection. Les suggestions et autres exigences découlant de l'évaluation des propositions seront communiquées et feront l'objet de négociations et d'une prise en compte dans les contrats.

BMBF se réserve le droit de faire appel à des experts supplémentaires pour la décision finale du financement.

7.3 Dispositions à observer

Les questions relatives à l'approbation, au paiement et à la comptabilisation des fonds, ainsi qu'à la preuve et à l'examen du bon usage et, le cas échéant, à la révocation de l'attribution et à la récupération des fonds octroyés sont régies par les règlements administratifs concernant les articles 23 et 44 du Code du budget fédéral (BHO) et les articles 48 à 49a de la loi sur la procédure administrative (VwVfG), sauf dérogation autorisée en vertu du règlement actuel en matière de financement. En vertu de l'article 91, le Code du budget fédéral (BHO) est habilité à procéder à un audit.

8. Entrée en vigueur

Ce règlement de financement entrera en vigueur le lendemain de la publication simultanée sur le site Web de WASCAL (www.wascal.org) et dans le bulletin fédéral (Bundesanzeiger) et sera valable jusqu'au 31.12.2030 (respectivement la version allemande).

Bonn, le 4 février 2019

Au nom du

Ministère Fédéral de l'Education et de la Recherche

Prof. Dr. René Haak

Chef de la division Global Change